



**REGLEMENT DEPARTEMENTAL
DES DISPOSITIFS D'INTERVENTIONS
A DESTINATION DES COLLECTIVITES
TERRITORIALES**

DOMAINE « HABITAT-LOGEMENT-ETABLISSEMENT D'ACCUEIL SPECIALISE »

**FICHE : AIDE AU FONCTIONNEMENT DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS
DU VOYAGE**

OBJET

Développer une politique d'accueil et d'habitat adapté en faveur des «Gens du Voyage».

OUVRAGES OU OPERATIONS SUBVENTIONNABLES

Participer aux dépenses de fonctionnement des aires d'accueil.

BENEFICIAIRES

- Communes
- EPCI.

MODALITES ET CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Dans le cadre d'une convention annuelle

- Pour l'année 2017 : Forfait de 500€ ou 700€ par place

DOSSIER A PRODUIRE

Demande de subvention et convention entre le Conseil départemental et la Collectivité concernée par l'implantation d'un tel équipement.

SERVICE INSTRUCTEUR

Direction du Développement et des Solidarités Territoriales
Service Aménagement de l'Espace, Agriculture, Environnement

tél : 04.32.40.79.05